

ALLOCUTION DE M. JEAN-MARC FOURNIER, MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU  
LOISIR ET DU SPORT

À L'OCCASION DU COLLOQUE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
D'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

QUÉBEC

LE MERCREDI 29 MARS 2006

Bonjour,

Je suis très heureux de me trouver parmi vous à l'occasion de l'ouverture de ce votre colloque.

Une partie importante des échanges portera sur l'approche orientante, une approche à la fois simple et complexe. Elle consiste en effet à intégrer des éléments d'information et d'orientation aux programmes disciplinaires et dans la vie de l'école. À cet égard, il s'agit de faire en sorte que nos enfants acquièrent une meilleure connaissance d'eux-mêmes et qu'ils entrevoient toutes les possibilités de cheminement scolaire et professionnel. Ainsi, en voyant ce qui s'offre à eux, il y a de fortes chances qu'ils trouvent des sources de motivation et qu'ils se donnent des buts à atteindre en donnant un sens à l'école. Il y a également de fortes chances qu'ils persévèrent et qu'ils réussissent davantage. Vous comprendrez sûrement que même sans être un spécialiste de la question comme vous, j'appuie fortement les gestes que vous posez pour faire de l'approche orientante un succès.

Plus que jamais, le Québec a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée. Il a besoin que tous les jeunes prennent la place qui leur revient dans la société et qu'ils aient les moyens de leurs ambitions et de leur potentiel. Voilà ce à quoi vous travaillez chaque jour et je tiens à vous en remercier.

Avec l'approche orientante, vous donnez un sens concret aux apprentissages des jeunes, vous les amenez aussi à être les artisans de leur réussite.

Comme l'évoque le thème de votre colloque, l'un de vos objectifs est de donner un ancrage aux jeunes pour qu'ils puissent préparer leur avenir. Pour y parvenir et pour maximiser les effets, je sais que vous travaillez en équipe. C'est la meilleure façon d'aider nos jeunes en matière d'orientation scolaire et professionnelle et d'intégrer cette aide aux activités habituelles de l'école.

Cette volonté d'améliorer la collaboration et la concertation dans l'équipe-école, en y associant les parents et la communauté, s'inscrit parfaitement dans les principes qui inspirent le renouveau pédagogique en cours. C'est ainsi, par exemple, que les programmes de services complémentaires établis par la commission scolaire, le plan de réussite des écoles, l'investissement de tous les éducateurs dans le développement des compétences générales constituent des domaines dans lesquels vous donnez forme à l'approche orientante.

Bien sûr, ce travail d'équipe s'étend à l'action gouvernementale. À ce sujet, je voudrais souligner que le programme de formation du deuxième cycle du secondaire actuellement en préparation, en raison des exigences du Régime pédagogique, revêt un caractère éminemment « orientant ». Il suffit ici de penser aux différents parcours qui seront offerts aux élèves dès la troisième année du secondaire, à savoir le parcours de

formation axé sur l'emploi, le parcours de formation générale et le parcours de formation générale appliquée, qui offrent une diversité de voies adaptées à la réalité des élèves.

Pensons également au projet personnel d'orientation (PPO) qui sera obligatoire pour tous les élèves qui choisiront le parcours de formation générale appliquée et optionnel pour les élèves du parcours de formation général. Ce PPO constituera un laboratoire dynamique dans lequel l'élève utilisera des outils variés pour développer son identité personnelle et professionnelle et explorer différents univers de formation. Ainsi, à travers le PPO l'élève apprendra progressivement comment s'orienter pour en arriver, à la fin du secondaire, à faire des choix éclairés quant à sa formation. Nos consultations auprès des écoles qui expérimentent ce projet nous indiquent d'ailleurs qu'il soulève déjà l'enthousiasme.

Pensons enfin au projet intégrateur qui sera obligatoire pour tous les élèves de la cinquième année du secondaire. Inspiré des projets d'engagement que l'on trouve dans les écoles internationales, ce programme novateur aidera les élèves à dégager une cohérence d'ensemble de leur cheminement scolaire et personnel. Ce faisant, l'école offrira à tout élève québécois la possibilité de se découvrir et de se réaliser en accomplissant un projet qui reflétera son identité et dans lequel il pourra investir tout ce qu'il aura acquis dans son parcours scolaire. En ce sens, les acquis que l'élève aura

développés dans les activités de l'approche orientante et le PPO, par exemple, pourront constituer des ingrédients susceptibles de nourrir son projet intégrateur.

Vous le constatez, la raison d'être de ces mesures va dans le même sens que l'approche orientante. En fait, c'est un véritable esprit « orientant » que nous voulons insuffler dans l'école, de façon à ce que les élèves soient les mieux outillés possible pour faire des choix qui leur seront utiles, non seulement pour la poursuite de leur formation scolaire, mais également pour décider, tout au long de l'évolution de leur carrière, de ce qui convient le mieux à leur épanouissement.

Certaines personnes pourraient craindre que l'introduction de ces mesures ne vienne diminuer l'intérêt pour l'approche orientante. Pour ma part, je crois qu'il ne faut pas y voir une contradiction ou une mise de côté de l'approche, mais bien un complément et un appui. En fait, toutes ces actions constituent un effort supplémentaire du gouvernement pour donner aux élèves la chance d'approfondir qui ils sont et ce qu'ils vont devenir. Je suis même porté à croire, si je me fie aux résultats préliminaires de l'expérimentation du PPO, que le processus en cours créera une synergie et que les élèves auront davantage besoin d'être soutenus et accompagnés individuellement par des professionnels de l'orientation.

Parmi d'autres mesures, soulignons l'octroi annuel de 20 millions de dollars supplémentaires aux milieux scolaires pour bonifier les services d'orientation et d'information scolaires et professionnelles. Cette aide supplémentaire, qui ne fait plus

partie des allocations supplémentaires, mais qui demeure à la disposition des commissions scolaires dans l'enveloppe globale des services éducatifs aux jeunes, a permis d'accroître le nombre de conseillers d'orientation et de conseillers d'information scolaire et professionnelle. Elle a également permis à des commissions scolaires de dégager des enseignants et des conseillers pédagogiques pour instaurer l'approche dans les écoles. Sans compter l'augmentation d'autres types de personnel, comme les psychologues et les psychoéducateurs, qui peuvent contribuer grandement, eux aussi, à l'atteinte des objectifs de l'approche orientante.

Je désire par ailleurs saluer le travail imposant qui se fait sur le terrain, auprès de nos jeunes. Je sais que de nombreuses activités sont organisées à leur intention, comme les salons des métiers et les visites d'entreprises, afin de susciter leur intérêt envers les possibilités qui s'offrent à eux. Différentes catégories de professionnels se mobilisent plus fréquemment autour de projets qui permettent d'atteindre, entre autres, les visées de l'approche orientante. Je veux également mentionner la contribution notable de vos regroupements professionnels respectifs, sans oublier l'apport significatif du Groupe de soutien à l'approche orientante de l'Université de Sherbrooke.

Votre travail dans les écoles est une composante essentielle de la réussite de l'élève. D'ailleurs, le Ministère veut accroître la visibilité de votre action, notamment à l'occasion du Colloque sur les services éducatifs complémentaires qui aura lieu l'automne prochain.

Je sais que chacune et chacun d'entre vous êtes animés par la passion de votre profession et que la principale raison de votre présence ici est votre volonté d'accroître la qualité des services offerts aux jeunes. Je tiens à vous remercier. Je souhaite ardemment que ces futurs adultes que vous accompagnez sur les chemins de la réussite personnelle et professionnelle jouent tous un rôle dans l'essor du Québec.

Bon colloque à toutes et à tous et merci de votre attention!